



Communiqué de presse
DH/G/333

**LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME ACHEVE SON
DEBAT SUR LA QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS
DE L'HOMME DANS LE MONDE**

Genève, 29 mars -- La Commission des droits de l'homme a achevé, ce matin, son débat général sur la question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales où qu'elle se produise dans le monde, avant d'entendre l'Experte indépendante sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, qui a ouvert le débat sur les droits économiques, sociaux et culturels.

/...

Les représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont fait des déclarations dans le cadre de ce débat : *International Religious Liberty Association; Centro de Estudios Europeos; Conseil mondial de la paix; Conférence générale des adventistes du septième jour; Alliance internationale d'aide à l'enfance; SouthAsia Human Rights Documentation Centre; Association américaine de juristes; Alliance réformée mondiale; Société pour les peuples en danger; Nord-Sud XXI; Fédération luthérienne mondiale; European Union of Public Relations; Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques; Association internationale contre la torture; Fédération des femmes cubaines; Movimiento Cubano por la Paz y la Soberanía de los Pueblos; Libération; Becket Fund for Religious Liberty; International Educational Development; Fondation de recherches et d'études culturelles himalayennes; Fédération syndicale mondiale; Société africaine de droit international et comparé; International NGO Forum on Indonesia Development; Union mondiale pour le judaïsme libéral; Association internationale pour la défense de la liberté religieuse; Médecins du monde international; International Human Rights Association of American Minorities; Congrès du monde islamique; Union nationale des juristes de Cuba; Mouvement international de la jeunesse et des étudiants pour les Nations Unies; Union internationale de la jeunesse socialiste; WorldviewInternational Foundation; Fédération internationale islamique d'organisations d'étudiants; Mouvement indien «Tupaj Amaru»;*

Voluntary Action Network India; Comité international pour le respect et l'application de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples; *Centro de Estudios sobre la Juventud*; *Organization for Defending Victims of Violence*; *Al-haq, law in the service of man*, au nom également de Coalition internationale Habitat; Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au développement; Institut international de la paix; et Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

/...

Fin du débat général sur la question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales où qu'elle se produise dans le monde

/...

M. ANWAR YASSINE (Nord-Sud XXI) a attiré l'attention de la Commission sur les traitements cruels, inhumains et dégradants qu'il a subis dans les geôles israéliennes. Il a souligné que les missions qui se rendent au Sud-Liban pour y rechercher les corps des personnes décédées lors de l'invasion israélienne de 1982 découvrent que les personnes disparues ont été torturées après leur mort et brûlées. Le représentant a exprimé sa tristesse de constater que son camarade, Samir Al-Kantar, soit toujours détenu par Israël et a lancé un appel en faveur de sa libération.

/...

M. DAVID LITTMAN (Union mondiale pour le judaïsme libéral) s'est déclaré déçu par la réaction européenne trop laxiste devant le terrorisme, continuant d'autoriser les prêcheurs extrémistes à diffuser leur message antidémocratique. Les institutions juives ont été attaquées dans toute l'Europe, a également déploré M. Littman. Le représentant a aussi dénoncé la vague de meurtres, de viols et de pillage commis par les dirigeants du Soudan et qui poussent aujourd'hui 700 000 Soudanais à fuir leurs foyers. La Commission doit d'autre part agir pour sauver, également au Soudan, 503 Africains réduits à l'esclavage et en danger de mort.

/...

MME MURIEL MINGOT (Al-haq, law in the service of man, au nom également de Coalition internationale Habitat) a exprimé sa préoccupation face à la détérioration rapide de la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés encore aggravée par la construction du mur de séparation qui est un acte d'annexion illicite. Les autorités israéliennes imposent un système de bouclage et de points de contrôle qui entrave la liberté de circuler. Elle a également dénoncé les

violations systématiques, les démolitions de maisons, la situation des détenus palestiniens, les assassinats ciblés, notamment.

/...

* *** *